



Hippodrome de Martinique Maurice Bruère-Dawson



Dimanche 7 juin 2026



Commissaires des Courses (Galop et Trot Attelé) : Nina SAINT CYR, Francine LOUIS Marie, Henri YERRO - Directeur de Réunion : Samuel DIGONAL

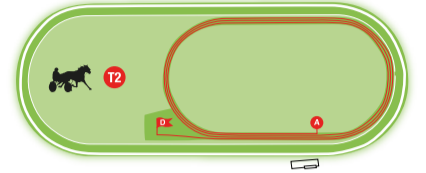
Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1ère Course – Départ : 13 h. 00

PRIX DE L'ANSE NOIRE

Simple Gagnant, Simple Place, Couplé Ordre, Trio Ordre

Challenge des Antilles
5.000. - Attelé. - 3.800 mètres.
2.250, 1.250, 700, 400, 250, 100, 50.- alloués par la S.E.T.F.



Pour 6 à 15 ans inclus.
- Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné entre 4.000 et 8.000 aux Antilles depuis 6 mois,
- de 50 m. aux chevaux ayant gagné plus de 8.000 aux Antilles depuis 6 mois.
Les chevaux âgés de 13 ans et plus partiront au 1er échelon.

Propriétaires	Couleurs	Chevaux	Gains	Jockeys	Origines ♦ Eleveurs	Entraîneurs	Performances		
Raymond SAINTE-ROSE	1	1 DALSHIM DU NOYER	149 580	Raymond SAINTE-ROSE	3.800	H. b. 13	Ready Cash et Pagoda ♦ Mme Josiane DUBIEF	1 SAINTE-ROSE	5. 5. (25) 5. 6. 7.
Mme Ch. LEBRETON	2	2 GET D'ERONVILLE	89 055	Mme Ch. LEBRETON	3.825	H. bai f. 10	The Best Madrik et Austin d'Eronville ♦ S.C.E.A. d'ERONVILLE	2 Mme Ch. LEBRETON	2. 1. 4. 3. 4. (25) 4.
Laurent MOUTOUSSAMY	3	3 JALON DU GOUTIER	91 372	A. FAIVRE	-	H. b. 7	Ecu Pierji et Voltige du Goutier ♦ S.C.E.A. des BISSONS	3 MOUTOUSSAMY	1. 1. 1. D. 2. 9.
P. LENNE	4	4 FLIGHT COMMODORE	107 085	P. LENNE	-	H. b. 11	Nahar de Beval et Nouvelle Orleans ♦ A.A. GUIBOUT	4 P. LENNE	3. 2. 1. 4. 3. (25) 1.
R. IRDOR	5	5 FORZAMOKO	141 620	Nicolas BISSON	3.850	H. al. 11	Timoko et Tinka ♦ P. VAN KLAVEREN	5 R. IRDOR	4. 2. 2. 3. 1. 2.

10 Engts - 4 forf. - 1 N.D.P.
Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

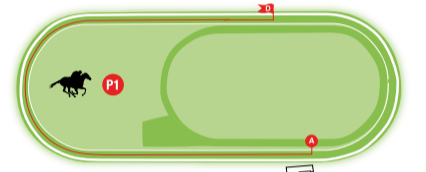
2e Course

Opérations : 12h30 - Départ : 13h35

PRIX DES DÉBUTANTS

(Inédits)

6 000 € - (3 000, 1 200, 900, 600, 300)
10 500 € (5 250, 2 100, 1 575, 1 050, 525) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, nés et élevés en Caraïbes n'ayant jamais couru. Poids : 55 kg.

Parcours n° P1 : Plat, Dist. 1 100 m env.

Simple Gagnant, Simple Place, Couplé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Eleveurs (b)	Entraîneurs	Performances	
1 M. A. Drame	1 WOOTAKID	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	55	53,5	~ H. b. 2	Mankib (GB)/Wootalove ♦ L. Nemorin	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	-
2 M. J.O. Ivaldi	2 LORD RAGNAR	2 M ^{me} S. Akari-Souidane	55	53,5	~ M. b. 2	Broox (IRE)/Infinite Light ♦ J.O. Ivaldi	2 J.O. Ivaldi	-
3 M. N. Permal	3 KROOSS b	3 M ^{me} A. Merou	55	53,5	~ H. al. 2	Mankib (GB)/Strategic Blue ♦ E. Petit	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	-
4 M. J.C. Delasse	4 SOEUR DE LUNE	1 M. Lauron	53,5	~	F. b. 2	Roncey/Lady Linn ♦ J.C. Delasse	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	-
5 M. N. Gentile	5 STREET'S REPLY	5 G. Bon	53,5	~	F. b. f. 2	Reply (IRE)/Wooton'S Street ♦ D. Bernus	5 M ^{me} A. Thibaut	-

5 Engts
Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

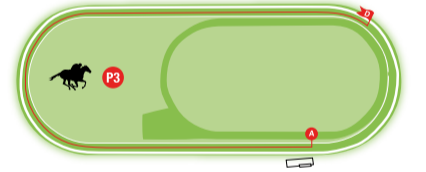
3e Course

Opérations : 13h40 - Départ : 14h10

PRIX DE CHANTILLY

6 000 € - (3 000, 1 200, 900, 600, 300)

10 500 € (5 250, 2 100, 1 575, 1 050, 525) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, nés et élevés en Caraïbes. Poids : 56 kg.
Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places.
Les chevaux n'ayant pas gagné cette année, recevront 2 kg.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1 400 m env.

Simple Gagnant

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Eleveurs (b)	Entraîneurs	Performances		
1 M. J.C. Delasse	1 MANOUIA b	2 M ^{me} L. Dupelin Lalung	60,5	59	53	Fal. 3	Mankib (GB)/Zaouia ♦ J.M. Nemorin	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	22 4 4 2 4 4
2 M. J.O. Ivaldi	2 MARQUISE DES ILES Δ b	1 M ^{me} S. Akari-Souidane	59,5	58	55	F. b. 3	Broox (IRE)/Nanook ♦ J.O. Ivaldi	2 J.O. Ivaldi	22 3 2 1 5 (25)
3 M. R.A. Nicolson	3 AYKIB	3 G. Bon	58,5	49	F. b. m. 3	Mankib (GB)/Ay Cheche ♦ J.M. Nemorin	3 R. Sainte-Rose	22 7 5 1 5 3	

3 Engts
Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

4e Course

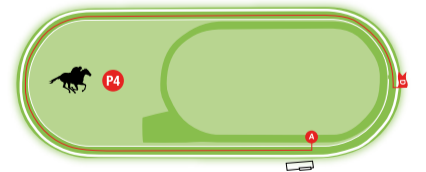
Opérations : 14h15 - Départ : 14h45

PRIX FORÊT DE RABUCHON

(Classe 4)

8 000 € - (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400)

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids : 3 ans 54 kg ; 4 ans et au dessus, 58,5 kg. Surcharges accumulées et limitées à 6 kg : 1 kg par 4.500 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} octobre de l'année dernière inclus. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 kg.

Parcours n° P4 : Plat, Dist. 1 600 m env.

Simple Gagnant, Simple Place, Couplé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Eleveurs (b)	Entraîneurs	Performances		
1 Dream Ahead Stable	1 RONNIE ROCKET	7 M ^{me} A. Merou	60,5	59	63,5	H. b. 6	Birchwood (IRE)/Lingreville ♦ L.C. Crane	1 R. Sainte-Rose	22 4 3 5 1 2
2 M. L.C. Moutoussamy	2 STARZO FAL φ	5 M. Lauron	60,5	62,5	62,5	M. al. 5	Starspangledbanner (AUS)/Zomara ♦ Ecurie de Montlahuc	2 S. Jousselin	56 3 0 2 6 4
3 M. R.A. Nicolson	3 WALIBI CHOP ⊗ b	-3 G. Bon	60,5	65	65	M. b. f. 4	Gutaifan (IRE)/Waliya ♦ A. Chopard	3 M ^{me} A. Thibaut	56 2 2 6 2 (25)
4 M. W. Menialec	4 ESHBELIA b	6 M ^{me} L. Dupelin Lalung	60	58,5	60	F. b. 5	Al Wukair (IRE)/Occagnes (IRE) ♦ Sultan S.M. Alfalahi	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	22 2 3 2 4 6
5 M. P. Penelope	5 COOBIRD	4 X. Bergeron	58,5	63,5	63,5	M. b. 8	Camelot (GB)/Moonlight Swing ♦ Galileo Racing Inc	5 P. Penelope	56 8 (25) 6 7 3
6 M. D. Francisque	6 WALLIS ET FUTUNA ⊗ b	-1 C. Reynaud	58	62	62	F. b. 8	Territories (IRE)/Life Of Risks ♦ M ^{me} I. Corbani	6 D. Francisque	22 7 3 5 1 (25)
7 R. Irdor/R. Sainte Rose	7 SOMETHING BLUE b	2 F. Torralba	57	62,5	62,5	Fal. 4	Goken/Business Lawyer (IRE) ♦ Gemini Stud	7 R. Sainte-Rose	22 3 (25) 7 6 2

9 Engts - 1 Eng. Suppl. - 2 Forf.
Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant : ⊗ des œillères, φ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, b un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'Entraînement - K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Anglo de Croisement - (AK) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (M) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - > Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres ; e, 5 livres ; f, 6 livres ; g, 7 livres ; h, 8 livres - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ⊕ Cheval non qualifié FEE - % : Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde : *Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles* - Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son jockey - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - 1 Engagement supplémentaire 1 - 2 Engagement supplémentaire 2 -

Valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur * : Chevaux absents depuis 5 mois et + - " - " : chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances : nombre de jours depuis la dernière course.

* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5^e Course

Opérations: 14h50 - Départ: 15h20

PRIX D'AUTEUIL

(Classe 4) - Handicap de catégorie

6800 € - (3400, 1360, 1020, 680, 340)

9860 € (4930, 1972, 1479, 986, 493) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 50 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1600 m env.

Référence: +13.



Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 9 horses and their details.

10 Engts - 1 Forf.

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ, Trio

6^e Course

Opérations: 15h25 - Départ: 15h55

PRIX DE SAINT-CLOUD

(Classe 4) - Handicap de catégorie

7600 € - (3800, 1520, 1140, 760, 380)

11020 € (5510, 2204, 1653, 1102, 551) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1600 m env.

Référence: +0.



Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 9 horses and their details.

14 Engts - 5 Forf.

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ, Trio

7^e Course

Opérations: 16h00 - Départ: 16h30

PRIX DE DEAUVILLE

(Classe 4) - Handicap de catégorie

7200 € - (3600, 1440, 1080, 720, 360)

10440 € (5220, 2088, 1566, 1044, 522) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

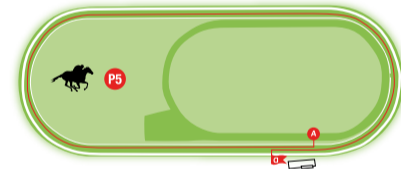
Pour chevaux entiers hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 55 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P5: Plat, Dist. 1900 m env.

Référence: +7.



Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 8 horses and their details.

8 Engts

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ, Trio

Prochaine journée de courses hippiques (Plat /Trot) : Dimanche 28 juin 2026 à partir de 13h (horaire communiqué à titre indicatif). Bagay la key bel pakoté l'hippodrome Mat'nik, Nou ka atann zot



Renseignement au 0596 51 76 49

Tout savoir sur l'Hippodrome de martinique (Calendrier, Programme, Résultats, rapport PMH, vidéo des courses ...) : www.hippodromedecarrere.fr

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

Le Pari hippique comporte une part de hasard, le gain n'est donc pas garanti.



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain : www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1er Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
2e Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome.
3e Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes...
4e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2000 € est exclusivement payable par chèque bancaire...
5e Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.